

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CAS D'OBSERVATION

RIXHEIM (68) du 26.07.2009

1 – CONTEXTE

Le lendemain d'une observation, le témoin a d'abord pris contact avec une de ses connaissances, Intervenant de Premier Niveau du GEIPAN. Suite à ce contact, le témoin a envoyé un compte rendu d'observation au GEIPAN le jour suivant le 28/07/2009.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le 26 juillet 2009 vers 22h20, un témoin installé sur sa terrasse observe le ciel étoilé. Il suit durant 7 à 8 secondes le déplacement linéaire S-N d'un point lumineux blanc à une élévation de 25 à 35° qu'il assimile au déplacement d'un satellite. Quittant une à deux secondes ce point lumineux du regard, le témoin est étonné de ne plus l'apercevoir sur sa trajectoire.

Cependant, il retrouve un point lumineux amorçant un virage vers l'Ouest d'une durée de 2 à 3 secondes (en direction de l'aérodrome d'Habsheim).

Ce point lumineux prend ensuite une trajectoire linéaire à grande vitesse passant à la verticale du témoin.

Aucun bruit particulier ne sera entendu durant l'observation de 10 à 12 secondes et qui s'achève à 23h48.

Le témoin reste intrigué par la trajectoire globale du point lumineux incluant un changement de direction et l'accélération importante du phénomène sans qu'aucun bruit ne soit entendu.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE : EXTRAITS DU RAPPORT DE L'IPN MANDATE

- 28/07/2009 , le témoignage est envoyé au GEIPAN
- 24/09/2009 , le GEIPAN mandate l'IPN pour l'enquête, en fournissant les traces radars sur la zone.
- **09/10/2009 de ~ 16h30 à ~ 18h20, rencontre avec le témoin, à son domicile.**

– Situation géographique :

Le témoin habite dans une petite localité ([Rixheim](#)), en périphérie d'une ville moyenne ([Mulhouse](#)).

L'observation a eu lieu depuis son domicile puisque le témoin, prenait le frais sur sa terrasse d'où il aperçut et observa le phénomène.

La commune de Rixheim est située à l'extrémité sud-est du département du [Haut-Rhin](#) (68).



Outre l'agglomération de Mulhouse, il faut noter la présence dans l'environnement proche de deux aérodromes, celui, très proche, de [Mulhouse-Habsheim](#) qui est orienté vers l'aviation civile de plaisance et l'autre, distant de 20km, qui est l'aéroport international de [Bâle-Mulhouse](#) dont la piste principale est orientée vers Rixheim, ce village étant dans la zone de survol possible des avions en approche de l'aéroport.

– Résumé des faits :

Le dimanche 26 juillet 2009, vers 22h 20, le témoin, s'installe sur la terrasse de sa maison pour prendre le frais et déguster une boisson. Il profite de l'obscurité pour observer, à l'œil nu, un ciel bien dégagé. Une fois ses yeux accoutumés, il perçoit bien les étoiles et observe le passage de quelques avions. Un moment s'est écoulé lorsqu'il aperçoit soudain face à lui mais, légèrement sur sa gauche, une lumière comparable à une faible étoile mais qui se déplace régulièrement. Il pense aussitôt à un satellite artificiel semblant suivre une direction sud-nord. Après **7 à 8 secondes** d'observation, il quitte cette lumière des yeux pour se saisir de sa boisson puis la recherchant à nouveau, il s'étonne de ne pas la retrouver sur sa trajectoire présumée. Quelques secondes après l'avoir perdu de vue, il la retrouve mais constate avec surprise que cette lumière changeait de cap en prenant un virage l'orientant plus ou moins dans sa direction. La fin de ce virage comme la trajectoire à nouveau rectiligne qui lui succède se caractérisent alors par une accélération apparente très sensible, accompagnée par une augmentation tout aussi sensible de son éclat lumineux, toutefois sans changement de teinte. Ladite lumière passe très rapidement à la quasi verticale du témoin qui ne perçoit pourtant aucun bruit. Il bondit de sa chaise pour se déplacer de quelques mètres

de manière à poursuivre l'observation du phénomène qui s'éloigne rapidement vers l'ouest pour disparaître de sa vue, en plein ciel.

Conscient du caractère insolite de ce qu'il vient d'observer, le témoin rentre aussitôt pour consulter l'heure sur une horloge radio pilotée (*image ci contre*) : il est alors **23h 48 HL** ! (et non 47 !)



Durée totale **10 à 12** sec (7 à 8 sec + 3 à 4 sec).

Note : son premier rapport donnait de **12 à 15** sec ! (28-07-2009)

Il note aussitôt les paramètres principaux avant de contacter par mail, dans le quart d'heure suivant, plusieurs de ses amis ufologues avec qui il correspond, s'intéressant lui-même à ces questions.

En fin de matinée du lendemain, il contactera par téléphone la DGAC de l'aéroport de Bâle-Mulhouse qui prend note de ses coordonnées, puis la gendarmerie de l'aéroport qui lui suggère de déposer auprès de la brigade dont il dépend.

Invité à transmettre son observation au GEIPAN, le témoin acceptera ma proposition et transmettra un premier récit par mon intermédiaire. Contacté par le GEIPAN, il acceptera de témoigner auprès de la gendarmerie dès son retour de vacances.

Informé par le GEIPAN du mandat de l'IPN pour mener une pré-enquête, le témoin acceptera de le recevoir et se montrera très coopératif, soucieux de témoigner avec un maximum de rigueur et de mesure.

Cette rencontre se fera le vendredi **09 octobre 2009** dans l'après-midi.

– Conditions et paramètres d'observation :

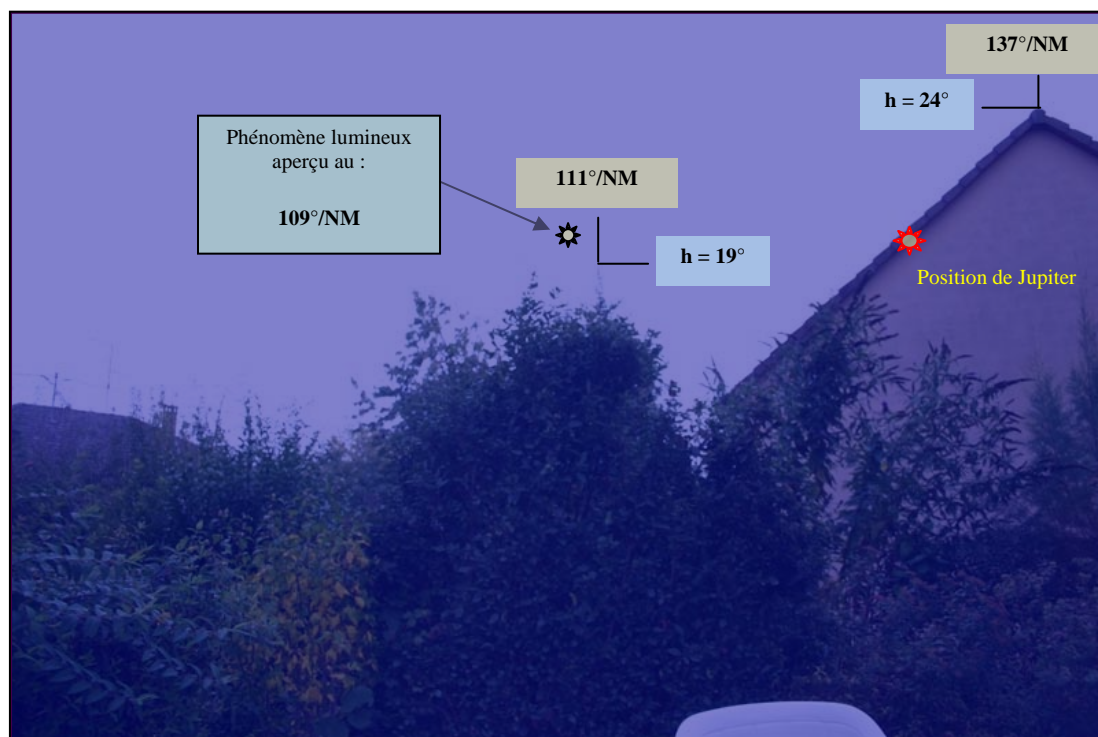
- Phase 1 :

Le témoin était seul, assis sur sa petite terrasse située à l'Est-Sud-Est de sa maison. Le dos quasiment contre le mur de la maison, il regarde donc sensiblement dans cette direction.

La mesure de hauteur angulaire (élévation) est prise à l'aide d'une équerre-niveau, équipée d'un inclinomètre numérique : résultat **$h = \sim 20^\circ$** .

La mesure d'azimut magnétique, réalisée à l'aide d'une boussole à réticule donne : **$Az/NM = 109^\circ$** .

Vue approximative du phénomène tel qu'il apparaît au témoin



Le témoin indique la direction d'observation au moment où il quitta des yeux le phénomène pour saisir son rafraîchissement posé sur la table. Soit : $h = \sim 26^\circ$ et $Az/NM = 92^\circ$.

Points estimés par le témoin lors de la reconstitution (diurne) de la trajectoire alléguée (phase 1).

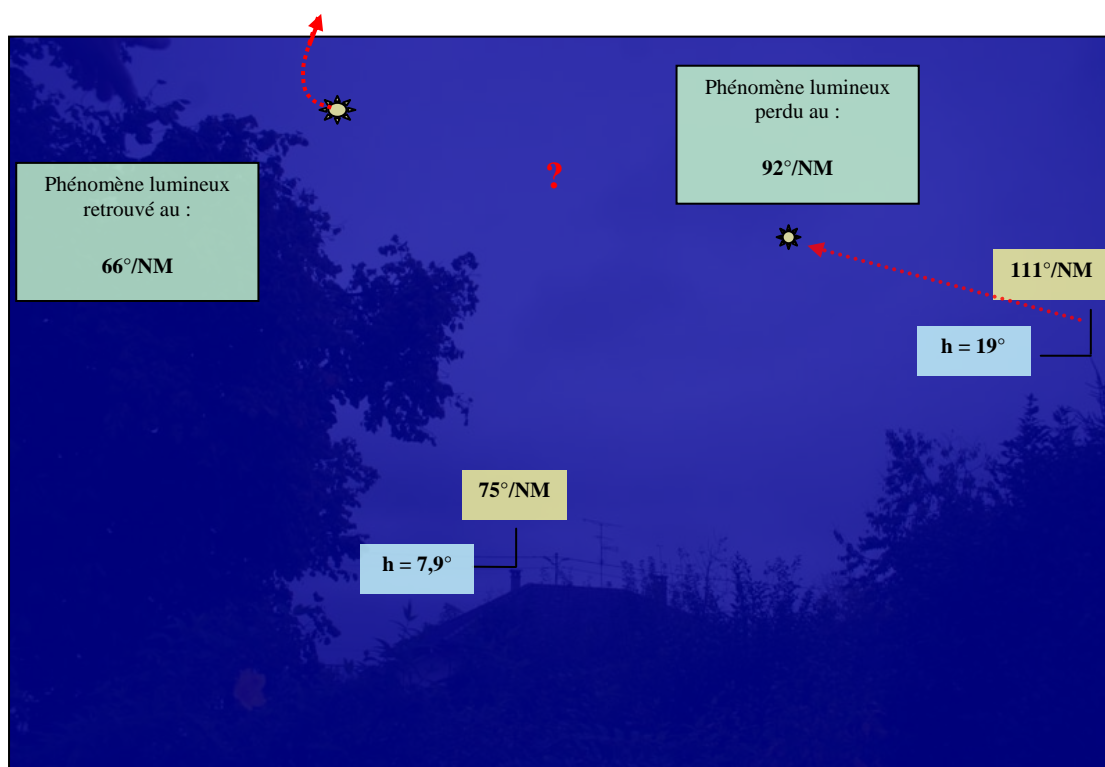
Point 1 : $h = \sim 20^\circ$ $Az/NM = \sim 109^\circ$

Point 2 : $h = \sim 26^\circ$ $Az/NM = \sim 92^\circ$

- Phase 2 :

Après quelques secondes passées à retrouver le phénomène, il l'observe en phase de virage et d'accélération apparente. Soit : $h = \sim 38^\circ$ et $Az/NM = \sim 66^\circ$. (Cf. image suivante)

Fin de la phase 1 puis début de la phase 2



Au début de la phase 2, le phénomène qui apparaît plus lumineux que lors de la phase 1 termine un virage qui l'amène à se rapprocher du témoin, venant sensiblement dans sa direction.

De fait, la hauteur angulaire s'élève rapidement pour s'approcher du zénith puis diminuer du fait que le phénomène s'éloigne ensuite vers le sud-ouest.

Points estimés par le témoin lors de la reconstitution (diurne) de la trajectoire alléguée (phase 2).

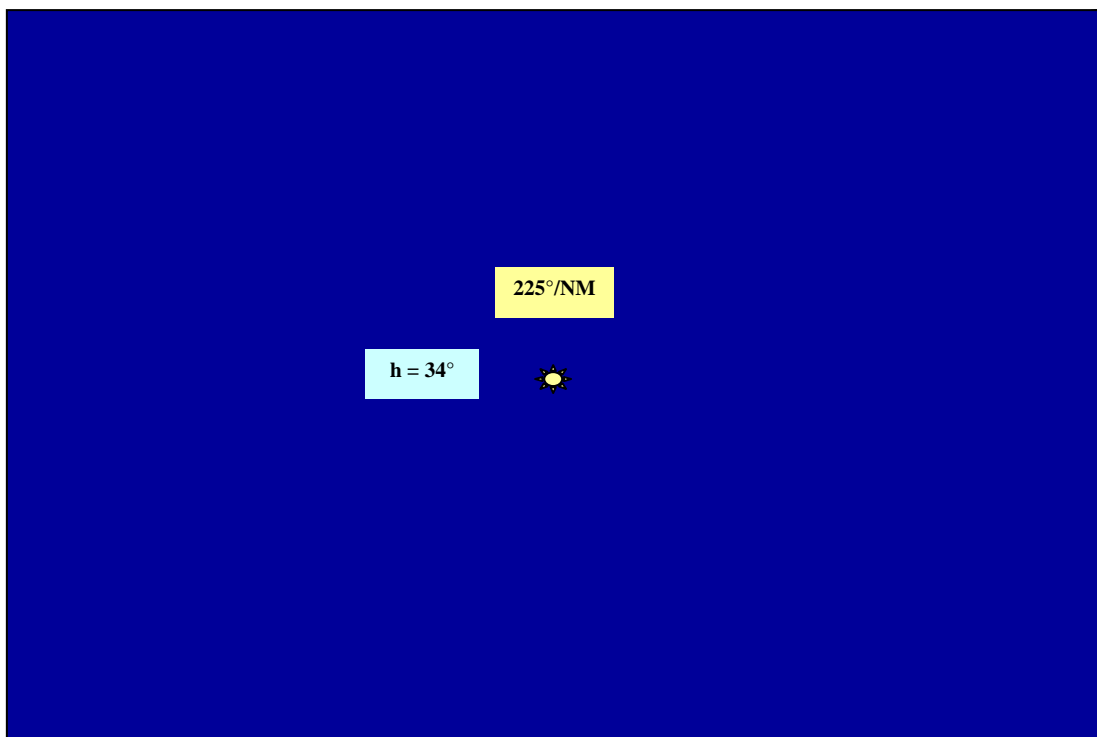
Point 3 : $h = \sim 38^\circ$ $Az/NM = \sim 66^\circ$

Point 4 : $h = \sim 54^\circ$ $Az/NM = \sim 75^\circ$

Point 5 : $h = \sim 66^\circ$ $Az/NM = \sim 80^\circ$ Culmination du phénomène (légèrement plus au sud-est)

Point 6 : $h = \sim 62^\circ$ $Az/NM = \sim 145^\circ$ Le témoin se lève et se déplace de 4 m pour poursuivre l'observation.

Point 7 : $h = \sim 34^\circ$ $Az/NM = \sim 225^\circ$ Le phénomène disparaît aux yeux du témoin (en plein ciel)



– Démarches complémentaires entreprises :

- Vérification auprès de l'aérodrome de Bâle-Mulhouse :

Le GEIPAN s'est chargé d'obtenir le relevé des enregistrements multi-radars pour cette soirée du 26-07-09. (Créneau 21h 30:00 à 23h 08:52) et me les a transmises, à savoir :

- [notif_21092009111514_239402 1](#)
- [2009_07_26_ Phénomène aérospatial Rixheim \(image radar\)](#)

La conclusion suivante : « **Après relecture ELVIRA , aucune trace multiradar sur Rixheim dans le créneau horaire 23h30 => 00h00.** » semble exclure la présence d'un aéronef sur zone.

A lire les cartes VAC (documents disponibles dans le répertoire « aéronautique), l'aéroport de Bâle-Mulhouse est fermé à l'heure de l'observation ce qui exclurait tout trafic à basse altitude. Toutefois, il n'est pas exclu, a priori, qu'il ait pu y avoir un vol relevant d'une autorisation exceptionnelle.

– Opinion de l'IPN mandaté :

Sur le contexte d'observation :

« Les conditions d'observation étaient bonnes puisque le témoin bénéficiait de conditions météorologiques agréables. Il était seul, en situation relaxante donc très calme au départ de l'observation. Aucune influence ou interaction avec d'autres personnes. Aucun obstacle ne vint gêner son observation. Il s'est déplacé pour améliorer sa vision du phénomène. L'ambiance lumineuse reste à être vérifiée.

Sur le phénomène observé :

Le PAN en lui-même ne présente pas un caractère de haute étrangeté, tant sur le plan de son aspect que sur celui de son évolution.

L'aspect reste continuellement celui d'une lumière ponctuelle dont seule l'éclat (magnitude) varie. Un aspect proche de celui d'une planète (type Vénus) même si bien sûr il ne peut s'agir d'un astre de ce type.

Son évolution est, elle aussi, très conventionnelle puisque constituée de deux phases caractérisées par des déplacements respectifs réguliers même si la seconde laisse apparaître une accélération sensible.

Notons toutefois que cette accélération reste apparente et qu'elle pourrait résulter (jusqu'à preuve du contraire) d'un effet d'optique dû au rapprochement du PAN en direction du témoin.

Autrement dit, si la vitesse angulaire augmente effectivement, mais cela n'est pas forcément synonyme d'une augmentation de la vitesse linéaire réelle du PAN.

Une étude cinématique du mouvement apparent est possible mais sujette à caution dans la mesure où l'estimation des « azimut », « hauteur » et plus encore celle du « temps » demeure évidemment assez subjective.

Le témoin pense que les deux phases observées se rapportent au même phénomène, perdu de vue durant quelques secondes. Cela est effectivement plausible mais objectivement, rien n'interdit de penser a priori que ce n'est là qu'une apparence (fausse), son attention ayant pu se porter successivement sur deux stimuli distincts. Le premier (moins lumineux), incidemment perdu de vue, aurait pu se voir supplanté par un second, à l'éclat plus intense et qui serait apparu de manière concomitante aux yeux du témoin.

Certes l'impression de « virage » en début de phase **2** plaide en faveur d'un stimulus unique opérant un changement de cap, mais ce point n'est certes pas une certitude.

En outre, une trajectoire globalement linéaire mais affectée d'un large virage faisant penser à un changement de cap n'est pas forcément extraordinaire dans un secteur géographique voisinant avec un grand aéroport international.

- Sur le plan astronomique, un astre de type « étoile » ou « planète » (à fortiori un objet du ciel profond) est exclu, du fait du mouvement apparent incompatible, par ailleurs renforcé par un éclat inadéquat.

Seul un météore pourrait, me semble-t-il, correspondre au mouvement relatif du phénomène si on le réduit à une seule phase (notamment la seconde). Toutefois, il n'est fait mention n'aucune traînée lumineuse, étincelles ou autre traînée de fumée, éléments généralement décrits dans ce genre de phénomène. L'évolution très progressive de l'éclat, la couleur uniforme, l'absence de fragmentation, (etc. ...) sont autant d'éléments défavorables à l'hypothèse d'une rentrée atmosphérique naturelle.

- Quant à l'hypothèse d'un satellite artificiel, elle semble assez compatible avec la phase **1** (c'est d'ailleurs l'idée première venant à l'esprit du témoin) mais ne l'est plus avec la phase **2** dans la mesure où son éclat important impliquerait un satellite de taille respectable et placé en orbite basse donc aisément identifiable. Qui plus est son orbite serait quasi rétrograde (sens ~ Est-Ouest), ce qui le rendrait particulièrement remarquable !

Ce sens rétrograde s'applique bien évidemment et identiquement à l'encontre de l'hypothèse d'une rentrée atmosphérique artificielle.

Les éléments fournis en annexe « Astronautique » montrent qu'un satellite pourrait peut-être correspondre à la phase 1, à savoir : **COSMOS 1151-Rocket** (1980-005-B ou 11672)

De magnitude estimée à ~ 4, il sort de l'ombre de la Terre à ~ **23h 45:54 (HL)** au **SSE (~ 112.5°/NG)** et à ~ **42°** d'élévation. Il culmine ensuite à ~ **23h 47 :05 (HL)** à l'Est (**90°/NG**) à ~ **57°** d'élévation.

Si l'on suppose que le témoin sous-estime la hauteur angulaire, qu'il a une bonne vue et que le ciel est très clair (plausible), ce satellite pourrait s'avérer être le premier stimulus.

Ceci dit, une réserve s'impose du fait du décalage de hauteur angulaire (>20°) et du fait que l'environnement urbain du témoin laisse un large doute sur la possibilité d'observer un satellite de magnitude +4 à 40° de hauteur (à vérifier in situ).

A cela s'ajoute le fait que le témoin estime la durée de la phase 1 à **7-8 sec** pour un déplacement de ~**18°** en azimut et **6°** en hauteur, ce qui conduit à une vitesse angulaire apparente de l'ordre de **2,25 à 2,5°/sec** alors que le satellite soupçonné se déplaçait plutôt à ~ **1°/sec**.

Notons pour finir que le témoin ne mentionne aucun bruit ou autre effet particulier. »

4- HYPOTHESES ENVISAGEES (EXTRAIT DU RAPPORT DE L'IPN)

-« La faible étrangeté inciterait à penser à la présence (exceptionnelle) dans le ciel d'un aéronef de type avion, hélicoptère ou drone, dont la trajectoire aurait pu conduire à un virage puis un quasi survol du domicile. D'où l'importance à mes yeux d'obtenir des informations complémentaires précises sur l'occupation de l'espace aérien local.

L'absence de bruit, de lumières multiples, pouvant apparaître colorées et/ou clignotantes, sont des éléments à charge contre cette hypothèse, tout comme la disparition en plein ciel, mais qui ne semblent pas, par référence à d'autres affaires, totalement rédhitoires, notamment pour un appareil qui serait d'origine militaire.

Par contre, la vitesse angulaire élevée caractérisant la seconde phase ne paraît guère compatible avec un avion ou hélicoptère car il devrait alors se situer très bas ce qui n'est plus compatible avec la taille angulaire (le corps de l'engin devenant visible) et l'absence de bruit ou de souffle.

Reste un drone furtif, rapide et silencieux, voire un missile mais ce dernier cas paraît irréaliste dans le contexte urbain (d'autant que la propulsion serait d'aspect a priori différent).

- Il n'est pas exclu que la première phase soit liée au satellite **Cosmos 1151** dans la mesure où les estimations d'un témoin peuvent parfois diverger sensiblement de la réalité.
- Une explication d'ordre astronomique semble à exclure, hormis un météore d'aspect inhabituel pouvant, à l'extrême, correspondre à la phase 2. (Vitesse angulaire moyenne de ~105°/3 à 4 sec, soit **26 à 35°/sec** !).

Note : la planète Jupiter était visible au S-E (Azimut 131°/NG) mais, basse sur l'horizon, elle était cachée aux yeux du témoin par la maison située face à lui.

- Idem pour la présence d'éventuels « plus légers que l'air » (montgolfière, ballon, lanterne Thaï, ...) essentiellement du fait de la rapidité et de l'amplitude du mouvement relatif PAN/témoin.

- L'hypothèse d'un engin radio piloté par un particulier semble aussi difficile à retenir du fait de l'heure tardive, de la difficulté de le faire évoluer la nuit, de l'absence de bruit malgré une altitude qui serait obligatoirement réduite au vu des déplacements observés en regard des capacités de tels engins.
- L'hypothèse d'un canular de la part du témoin semble exclue du fait de sa personnalité et de son sérieux. Il est resté discret sur son observation, ne présente a priori aucun mobile pouvant l'inciter à un tel acte. Il n'en a pas parlé à la presse et apparemment pas sur le Net. Il n'y a aucun autre acteur dans cette observation qui aurait pu l'influencer. Il semble donc n'y avoir ni mobile ni indice allant dans le sens d'une possible mystification.

En résumé, il ne paraît pas simple actuellement d'expliquer rationnellement l'observation du témoin, même en scindant arbitrairement le phénomène rapporté en deux événements indépendants. »

L'IPN préconise toutefois que l'aspect aéronautique soit davantage approfondi (sauf si le document radar est estimé suffisamment conclusif sur ce point par un expert qualifié).

5- CONCLUSION

Même si rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit de la trajectoire d'un unique point lumineux, différentes hypothèses sont invalidées : passages d'avions (aucune trace radar dans le secteur de Rixheim dans le créneau horaire 23h30-00h00, présence d'astres (Jupiter trop basse sur l'horizon et passage d'un satellite (passage de COSMOS 1151-Rocket mais à 57° d'élévation).

Le phénomène, bien que peu étrange, reste inexpliqué.

ANNEXES EXTRAITES DU CR DE L'IPN (A RETROUVER DANS LES DOCUMENTS LIES AU CAS SUR LE SITE DU GEIPAN)

- 1- localisation géographique régionale
- 2- carte céleste – Rixheim
- 3- données satellitaires

ANNEXE

- 1- traces radar

